

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sylvie Chartier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e92e51b9128d3b844a73bbd7>

Date d'obtention : 2021-02-26 15:49:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étapes claires, démarche qui permet aux intervenants scolaires de savoir quoi faire et où s'arrête leur mandat.

L'amorce-la nature- les intentions et l'étendue de la situation, nous permettent de bien cibler nos actions et interventions mais surtout d'assurer le bien-être et l'intégrité physique de nos jeunes.

La méthode permet de départager quels sont les rôles et responsabilités des différents intervenants.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque cas doit être traité de la même manière. Ainsi on peut s'assurer de poser les bonnes actions.

Nous devons toujours avoir en tête le jeune ou les jeunes qui doivent être protégés.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Réussir à avoir la confiance du jeune pour être capable d'avoir le portrait global de sa situation.

Il me semble aussi que lors d'une intervention où il y a un acte malveillant, avoir la collaboration du présumé fautif n'est pas évidente.